

ble député dit que l'on peut développer 100,000 forces de chevaux au coût de \$10,000,000, ce qui, à 5 pour 100 donne \$500,000. OÙ l'honorable député prendra-t-il les frais d'exploitation, d'entretien, et les intérêts sur le capital de \$10,000,000 qui a été placé dans cette entreprise. pour développer 100,000 forces de chevaux. C'est une proposition absurde. Je ne m'occupe pas quels sont ceux qui disent que l'on peut développer de l'énergie électrique à Niagara pour \$5 par force de cheval. Il faut voir le résultat pratique de ce qui se fait à Niagara. The Ontario Power Company, sur laquelle je suis renseigné, et qui a été la première à briser le monopole qui existait aux chutes Niagara, se proposait dans les commencements de développer 30,000 forces de chevaux, mais elle a fait une installation qui lui permet d'en développer 150,000; elle a dépensé pour cela \$6,000,000, et probablement plus. L'honorable député (M. Cockshutt) prétend-il dire que la compagnie pourra vendre 100,000 forces de chevaux à \$5 par force de cheval et payer l'intérêt sur \$6,000,000, sans compter les frais d'entretien et d'exploitation ?

M. COCKSHUTT : Je dis qu'avec une installation pouvant développer 30,000 forces de chevaux, chaque force coûtera \$8 à \$9, tandis que si l'on en crée une de 100,000 forces chaque force ne coûtera que \$5.

M. GERMAN : L'honorable député se trompe autant sur le coût de 100,000 forces que sur celui de 30,000.

M. W. F. MACLEAN : Quel serait le coût d'après l'honorable député ?

M. GERMAN : Je dis que l'on peut développer l'énergie électrique aux chutes Niagara et faire un bon profit en la vendant pour environ \$10 par force de cheval.

M. W. F. MACLEAN : C'est le prix auquel on en a vendu.

M. GERMAN : Je crois que c'est exact. La compagnie est prête à vendre de l'électricité aujourd'hui à Welland qui est à douze milles de Niagara, au prix de \$14 par force de cheval ; c'est le prix auquel la Cataract company vend son électricité. Je crois même qu'on peut l'obtenir pour \$13 par force de cheval et je crois même qu'à \$10 ou \$12 il y aurait encore un profit raisonnable. Je crois aussi que les compagnies consentiraient à la vendre à ce prix, mais lorsqu'un honorable député dit dans cette Chambre que l'énergie électrique peut être développée et vendue \$5 par force de cheval je dis qu'il ne connaît rien ou que s'il connaît quelque chose il veut simplement tromper la Chambre, parce que la chose est impossible.

Cependant, je m'accorde parfaitement avec l'honorable député (M. Cockshutt) lorsqu'il a dit que l'on ne devrait pas faire avec les Etats-Unis un traité restreignant le droit

des Canadiens de développer l'énergie électrique aux chutes Niagara ou sur le lac Erié. Je doute fort moi-même que si la situation était changée, c'est-à-dire que, si du côté américain, on pouvait développer à aussi bon marché l'énergie électrique que sur le côté canadien, nous n'entendrions plus parler de cette question.

M. W. F. MACLEAN : Très bien.

M. GERMAN : Sur le côté américain on est arrivé à peu près au maximum du développement de l'énergie électrique. Les Américains ne peuvent pas avec succès, au point de vue financier, créer plus d'énergie électrique aux chutes Niagara.

Ils ont détruit la beauté de la rivière de leur côté autant qu'il était possible de la détruire, et maintenant ils veulent conserver la beauté de la rivière sur le côté canadien. Ils ne peuvent pas se servir de l'eau pour leurs propres besoins et comme le chien dans la mangeoire ils veulent être seuls. J'aimerais beaucoup conserver autant que possible les beautés pittoresques des chutes Niagara, mais je doute fort qu'il y aura profit pour le Canada d'arrêter la marche de l'industrie pour l'amour de la beauté panoramique, et je suis d'avis que notre Gouvernement devrait permettre de développer autant que possible l'énergie électrique sur le côté canadien et d'utiliser les eaux qui tombent dans la rivière. Mais il faut maintenir le niveau actuel de l'eau dans le lac Erié. Cela peut se faire très aisément par un barrage à la tête de la rivière Niagara. On pourrait de cette façon utiliser tout le surplus de l'eau qui passerait par une vanne, pour faire tourner une turbine plutôt que de le laisser couler sur la crête des chutes. Voilà mon opinion. Je suis d'avis que le Gouvernement devrait y songer deux fois avant de faire un traité avec les Etats-Unis concernant le développement de l'énergie électrique aux chutes Niagara. Je ne crois pas que l'on devrait du moins s'empresse de restreindre ce développement. Je crois que d'ici à quelques années tous les chemins de fer qui vont aux chutes Niagara utiliseront l'électricité comme force motrice jusqu'à la distance la plus éloignée qu'il sera possible de transmettre l'énergie électrique, et que d'ici à quelques années on aura l'électricité sur le Michigan Central entre les chutes Niagara et Windsor et que le chemin de fer du Grand-Tronc se servira aussi de l'électricité, de même que tous les autres chemins de fer jusqu'à la distance à laquelle l'électricité pourra être transmise avec profit. J'espère donc que le Gouvernement avant de prendre une décision sur cette question considérera avec soin tout ce que nous promet l'avenir, ainsi que les intérêts du peuple, et les intérêts de l'industrie manufacturière, parce que cette province sera dans un avenir très rapproché un grand centre